

## Conseil communautaire du 28 janvier 2025

Mardi 28 janvier 2025, le premier Conseil de l'année rassemble les élus communautaires pour discuter et débattre des grands projets et des orientations proposés à l'ordre du jour. Dans un contexte budgétaire national très contraint du fait que le Parlement n'a pas adopté de loi de finances, le budget primitif de Lorient Agglomération continue la mise en œuvre des priorités du projet de territoire avec une approche résolument prudente dans les dépenses de fonctionnement. Le budget traduit la volonté d'accélérer la transition écologique du territoire. Ainsi en est-il des mobilités avec le développement de la filière hydrogène avec de nouveaux bus et le lancement d'études pour un bateau hydrogène, ou la relance des études pour la construction d'un bateau électrique. L'habitat et le logement sont des enjeux majeurs et 2025 sera la deuxième année de mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2024-2029. Lorient Agglomération investit également dans son patrimoine, avec la rénovation de la halle 7 du haras d'Hennebont et en affirmant un objectif fort de renouvellement annuel de 1,15% des réseaux d'eau et d'assainissement. Ce Conseil communautaire proposera également un soutien de 10 000 euros pour les actions d'urgence et de reconstruction sur l'archipel de Mayotte.

### I. Ressources, finances et administration générale

---

#### Budget 2025 : Lorient Agglomération garde le cap malgré les contraintes financières nationales *(points 8 à 13)*

##### Le contexte économique et financier

L'élaboration du budget primitif 2025 s'inscrit en l'absence de loi de finances pour 2025. Ce contexte engendre un degré d'incertitude élevé pour les collectivités et les efforts qui leur seraient demandés pour participer au redressement des comptes publics. Les dépenses de fonctionnement augmentent, en raison de quelques contraintes externes comme les frais d'assurances.

C'est dans ce contexte que Lorient Agglomération poursuit pour sa 4<sup>ème</sup> année la mise en œuvre de son projet de territoire dont les trois quarts sont aujourd'hui réalisés ou en cours de réalisation. Malgré ce contexte, le budget primitif traduit l'ambition de l'exécutif communautaire avec une nouvelle année d'actions et même d'accélération correspondant à la concrétisation de plusieurs projets, notamment : l'arrivée des premiers bus à hydrogène, le lancement de la construction d'un nouveau navire électrique pour la ligne Gâvres/Port-Louis, le lancement de l'étude de mobilité autour des RN165 et RN 24, la mise en œuvre du programme local de l'habitat (PLH) 2024-2029 avec notamment l'investissement auprès de Morbihan Habitat via des titres participatifs, l'inauguration de la halle de spectacles équestres du Haras National d'Hennebont, de la Maison des skippers, la réhabilitation du môle du port de la pointe à Port-Louis, la poursuite de

**Le budget 2025 en chiffres (tous budgets confondus) :**

Fonctionnement	233,76 M€
Investissement	133,29 M€
<b>Total</b>	<b>367,05 M€</b>

l'accélération du renouvellement de nos réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales pour préserver nos ressources et nos milieux naturels et celle des contrats territoriaux en soutien aux projets des communes. En 2025, un haut niveau d'investissement sera maintenu confirmant une politique volontariste pour poursuivre les transitions écologique, énergétique, sociale et numérique de notre territoire. Engagement fort de ce mandat, le choix politique de la stabilité fiscale est reconduit en 2025 pour ne pas affecter le pouvoir d'achat des habitants et les capacités d'investissement des entreprises de l'agglomération.

### Un contexte socio-économique qui contraint fortement les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement proposées pour 2025 au budget principal s'élèvent à 135,86 M€ soit une augmentation de 2,25% par rapport à 2024.

Cette augmentation est principalement due à des éléments externes comme la très forte augmentation des cotisations d'assurances (+700k€ M€) et les mesures nationales qui concernent la fonction publique territoriale (augmentation des cotisations de CNRACL), mais aussi du fait du choix de l'exécutif en faveur de l'action sociale (complémentaire santé et prévoyance) et de l'augmentation du régime indemnitaire pour les plus bas traitements...

Le budget primitif fait le choix de poursuivre nos efforts de soutien aux acteurs locaux et partenaires associatifs (culturels, sportifs, économiques...) plus que jamais nécessaire en temps de crise. Leurs activités sont essentielles à l'attractivité, à la vitalité, à l'animation et au rayonnement de la 3<sup>ème</sup> agglomération de Bretagne. Néanmoins des efforts ont été demandés à nos principaux partenaires pour participer à l'effort nécessaire aux respects de nos équilibres financiers.

Les subventions aux principaux partenaires sont réparties comme suit :

Audélor :	1 940 K€
Lorient Bretagne Sud Tourisme	1 433 K€
Mission Locale	683 K€
Lorient Grand Large	250 K€
Agence Locale de l'Energie (ALOEN)	230 K€

### Le maintien d'un niveau d'investissement historiquement élevé

Pour la troisième année consécutive, le maintien d'un niveau d'investissement historiquement élevé répond à l'ambition d'une agglomération stratège sur le long terme au service de ses filières traditionnelles notamment industrielles et d'excellence mais également de proximité au service de ses communes, de ses habitants et de ses acteurs socio-économiques. Au budget principal, les dépenses réelles d'investissement (hors dette) sont maintenues à un niveau élevé en passant de 57.07 M€ au BP 2024 à 66.74 M€ au BP 2025. Pour mettre en œuvre les priorités du Projet de territoire (patrimoine, environnement, mobilités du quotidien, habitat, fonds de concours aux communes, etc...), **Lorient Agglomération maintient en 2025 un fort niveau d'investissement avec 61,8 M€ de dépenses d'équipement (dont 49,7 M€ sous maîtrise d'ouvrage directe et 18,1 M€ de subventions).**

Les programmes d'investissement sous maîtrise d'ouvrage Lorient Agglomération :

Réseaux et ouvrages eaux pluviales	5,1 M€
Centre de tri	4,4 M€
Bâtiment course au large	4,2 M€
Haras National de Hennebont	3 M€
UTB - Centre de stabilisation	2,7 M€
Intervention sur le patrimoine bâti	1,5 M€
Transport en commune en site propre (2 <sup>e</sup> tranche)	1,3 M€
Projet Celtic	1,1 M€
Collecte sélective	0,9 M€
Base de sous-marin 2 <sup>de</sup> tranche	0,9 M€
Aménagement du littoral Guidel-Ploemeur	0,9 M€

Le programme d'investissement tous budgets confondus :

Budgets annexes	
Transport	10,4 M€
Assainissement	12,3 M€
Eau Potable	9,4 M€
Ports de plaisance	3,3 M€
Energie	1.01 M€

Les dépenses d'équipement traduisent budgétairement la politique de transition écologique et énergétique notamment dans le domaine des mobilités avec l'acquisition des bus à hydrogène et le lancement de la construction d'un bateau électrique pour la B4 Port-Louis - Gâvres et les études pour un nouveau navire à hydrogène, ainsi que l'accompagnement des communes pour la réalisation d'aménagements cyclables. On peut également citer la livraison de la centrale photovoltaïque sur le site de Kermat. Il s'agit également d'assurer la pérennité de notre action publique notamment dans les domaines de l'eau et l'assainissement avec un objectif ambitieux de renouvellement de 1,15 % de nos réseaux par an, mais également la poursuite des travaux de refonte de l'usine de production d'eau potable de Beg Minio à Ploemeur.

### **Une dette maîtrisée et peu risquée**

Pour les 9 budgets de l'agglomération, les emprunts dits d'équilibre au budget prévisionnel 2025 s'élèvent à 86,4 M€ contre 86 M€ en 2025.

Tous budgets confondus, l'encours de dette au 1er janvier 2025 est projeté à 202 M€. La charge de la dette pour 2025 serait de 25.378 M€ de remboursement de capital et de 7.2M€ d'intérêts. La dette de Lorient Agglomération étant majoritairement indexée sur du taux fixe bas, cela permet de maintenir un taux moyen assez faible (2,59% pour l'ensemble des budgets).

98,3% de l'encours est positionné en A1 avec des indexations à taux fixes ou variables simples. Cette structure permet de limiter les conséquences de l'augmentation des taux sur les frais financiers de Lorient Agglomération et confirme la bonne santé financière de l'agglomération.

### **Une subvention exceptionnelle pour Mayotte**

Samedi 14 décembre 2024, le cyclone CHIDO, d'une intensité exceptionnelle avec des vents atteignant jusqu'à 220 km/h, a dévasté l'archipel de Mayotte. Face au passage de ce cyclone, en lien avec l'Association des Maires de France ainsi qu'en partenariat avec la La Protection civile, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, les élus de Lorient Agglomération s'associent et se mobilisent pour accompagner la population frappée par cet évènement. Les premiers constats sur place indiquent que les conséquences humaines, sanitaires, et matérielles sont incontestablement catastrophiques et durables.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, Lorient Agglomération tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte en accordant une subvention exceptionnelle de 10 000 euros pour la Protection Civile qui vient en aide aux populations sur place en finançant des aides d'urgence aux populations touchées.

### **Egalité femmes et hommes : le rapport sur la situation de Lorient Agglomération (point 5)**

**Le rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes prend en compte le fonctionnement interne de Lorient Agglomération mais aussi ses politiques menées sur le territoire.**

Le rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes porte sur la période 2023-2024 : il présente l'état des lieux de la politique de ressources humaines de Lorient Agglomération, et les actions et politiques menées sur son territoire. La situation est stable au sein de

Lorient Agglomération, avec davantage de femmes aux postes à responsabilité. Une rémunération plus importante chez les hommes liée à la filière technique, très masculine, persiste à ce jour.

#### **Organisation interne : 40% de femmes mais avec plus de responsabilités**

Au sein de l'exécutif de Lorient Agglomération, le Bureau comptait 8 femmes (38%) et 13 hommes (62%) en 2024. Avec l'élection d'un nouveau membre du Bureau le 15 octobre, Morgane Christien, le total de femmes se porte à 9, soit 41% de la composition de l'instance. Dans les services, Lorient Agglomération compte 569 agents titulaires, dont 41,4% de femmes, et 92 contractuels sur emploi permanent, dont 35,8% de femmes. **Sur le total de 661 postes permanents, les femmes représentent 40,6% des effectifs.**



Cette répartition est variable selon les filières : **les femmes sont très présentes (85%) dans la filière administrative alors que les hommes sont plus présents (78,7%) dans la filière technique.** Par ailleurs, les femmes sont plus nombreuses dans les emplois de direction.

En parallèle, Lorient Agglomération met déjà en œuvre plusieurs actions en faveur de l'égalité entre femmes et hommes : élaboration en cours d'un plan pluriannuel, critères de recrutement garantissant une égalité de traitement, ouverture au télétravail et au temps partiel, convention avec le CD56 pour lutter contre les discriminations, amélioration de nos lieux de travail.

#### **Politiques publiques : accompagner les actions sur le terrain**

A travers le soutien de différentes associations ou organisation, Lorient Agglomération mène une politique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

La clause sociale, animée par la **Mission Locale du Pays de Lorient**, permet de réserver des heures de travail aux chercheurs d'emploi. 45% des jeunes accompagnés dans ce cadre sont des femmes. Cependant, elles sont les plus qualifiées (61% des BAC+2 et plus). Par ailleurs, le dispositif « **Femmes, mer, emploi** », créé en 2023 par Horizon Mixité, a permis d'organiser 6 sorties à la découverte des emplois du maritime, avec 29 participantes.

Lorient Agglomération a approuvé un **schéma de promotion des achats responsables** comportant notamment le « renforcement des achats inclusifs » : favoriser le recours à des femmes et des seniors via les clauses sociales, introduire des considérations sociales dans les conditions d'exécution des marchés.

Lorient Agglomération **soutient financièrement des associations** en faveur de l'emploi, de l'entrepreneuriat, du sport et de la santé au féminin : Entreprendre au féminin Bretagne (3 000 €), La Lorientaise (dons de lots), Lanester Women Morbihan (équipe cycliste de Nationale 1 : 15 000€ en 2024). Sur le secteur de la voile et de la course au large, Lorient Agglomération soutient les navigatrices du territoire et accueille les équipes féminines de **K-Challenge**, incubateur de technologies et de talents de la voile. Le programme Women Pathway K-Challenge promeut par exemple l'accès des femmes au plus haut niveau de compétition. Autre exemple, choisir Samantha Davies comme marraine de la Cité des Moussaillons à la Cité de la Voile Eric Tabarly.

L'Etablissement coordonne son action avec les communes, comme dans le cadre du **Contrat de Ville 2024-2030** : Lorient Agglomération accompagne les engagements des 3 villes signataires (Lorient, Lanester, Hennebont) dans la lutte contre les discriminations et pour l'égalité entre femmes et hommes. Enfin à Lorient, Lorient Agglomération et les 25 communes du territoire se sont engagés auprès de l'Etat et la CAF du Morbihan pour mettre en place **l'Ecoutille**, lieu d'accueil des victimes de violences conjugales et familiales. En 2022, 137 personnes ont été accueillies, dont 132 femmes.

## 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la Poche de Lorient : l'organisation des commémorations sur le territoire se précise *(point 17)*

**Le 10 mai 2025, date anniversaire de la reddition allemande, Lorient La Base accueillera le temps fort du cycle des commémorations coordonnées par Lorient Agglomération et la Ville de Lorient. Une convention définit le partenariat entre les deux structures pour l'organisation des festivités.**

Depuis plus d'un an, un comité de pilotage de Lorient Agglomération réunissant régulièrement élus, associations mémorielles des communes et partenaires institutionnels et un conseil scientifique travaillent à l'élaboration et l'organisation des commémorations des 80 ans de la libération de la Poche de Lorient. Cérémonies officielles, animations grand public, exposition itinérante, projets scolaires : le cycle des commémorations a débuté le 6 juin 2024 avec l'exposition *Le front des oubliés : Lorient août 1944 - mai 1945* dans les jardins de l'Hôtel Gabriel. Il trouvera son apothéose le 10 mai 2025, à Lorient La Base et à Caudan, où fut signée la reddition des Allemands. Les autres territoires concernés sont associés à la commémoration via le comité de pilotage de l'événement : Pays de Lorient, Communauté de commune de Belle-Ile-en-Mer, Auray-Quiberon Terre Atlantique, Blavet Bellevue Océan Communauté, Quimperlé Communauté.



### **Un programme dense et diversifié pour mieux se souvenir**

Temps fort de ces célébrations, la journée du 10 mai 2025 verra plusieurs événements et propositions se succéder : cérémonie militaire en matinée, animations musicales, artistiques et historiques en journée, bal de la Libération, pique-nique et mapping vidéo en soirée. Le site lui-même, l'ancienne base des sous-marins construite et défendue par les Allemands jusqu'au bout, sera au cœur de cette grande journée. Les animations prendront place sur le terre-plein du sous-marin Flore, l'esplanade principale et à proximité des blocs K1 et K2. L'objectif est de proposer un moment solennel de mémoire et d'hommages, et de rappeler les grands moments de la Libération, tout en restant accessible et convivial, quelles que soient les générations.

### **Un partenariat fort entre Lorient et Lorient Agglomération**

Les deux entités sont liées par une convention qui définit les modalités de leur partenariat : le rôle et les attributions de chacun, les engagements, les délais, etc. Ainsi, la Ville de Lorient et Lorient Agglomération mettent en commun leurs ressources et leurs compétences pour travailler en complémentarité. Lorient Agglomération assure la coordination du comité de pilotage, la communication, l'exposition itinérante *Vivre la guerre dans le Pays de Lorient* qui se déplace dans les communes et sur le parvis de la Cité de la Voile, l'organisation des cérémonies protocolaires et des animations en journée et soirée. De son côté, la Ville de Lorient s'occupe du contenu de l'exposition itinérante, des cérémonies du matin, participe aux animations en journée et soirée (mise en œuvre technique du concert, organisation du mapping). Enfin, les dépenses liées à l'événement sont réparties pour 2/3 à Lorient Agglomération et pour 1/3 à la Ville de Lorient. Le budget estimé pour les animations du 10 mai 2025 est de 387 000 €.

## Habitat : 1513 logements locatifs sociaux pré-programmés en 2025 *(point 20)*

**La pré-programmation des logements locatifs sociaux confirme bien l'ambition du Programme Local de l'Habitat 2024-2029 de Lorient Agglomération et son rythme de production de logements pour faciliter les conditions d'accès au logement sur l'ensemble des communes du territoire. Elle compte plus de 1 500 logements pour 2025, deuxième année d'exercice du nouveau Programme Local de l'Habitat 2024-2029.**

Bénéficiant d'une délégation de compétence pour la gestion des aides à la pierre, Lorient Agglomération doit faire valider la pré-programmation de logements sociaux dans le cadre de son PLH, avant transmission à l'Etat. Cette pré-programmation a été établie avec les communes et les

organismes HLM du territoire. Avec plus de 1 500 logements, elle répond aux ambitions d'une production renforcée de logements locatifs sociaux et d'accès sociale sur le territoire.

### Des ambitions pour 2025

1 513 logements locatifs sociaux sont donc prévus :

- 411 logements familiaux et 449 logements en habitat spécifique financés en PLUS\* ou PLAI\* ordinaire ou adapté, ainsi que 357 logements placés en liste complémentaire ;
- 158 logements financés en PLUS ou PLAI ordinaire au titre de la reconstitution du programme NPNRU\*
- 138 logements financés en PLS\*, dont 18 dans le cadre de la programmation du PLH.

Sur l'ensemble de cette pré-programmation, Morbihan Habitat concentre 78% de la production avec 807 logements.

### Le bilan de 2024

En 2024, la programmation a permis l'agrément de 860 logements locatifs sociaux via 36 programmes de production neuve (dont 5 de reconstitution NPNRU) :

- 439 logements familiaux, dont 82% par Morbihan Habitat (hors NPNRU)
- 177 logements en habitat spécifique
- 175 en reconstitution du programme NPNRU
- 69 financés en PLS en dehors de la programmation PLH



\*PLUS : Prêt Locatif à Usage Social, PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration, PLS : Prêt Locatif Social, NPNRU : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, PLS : Prêt Locatif Social

Le nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) 2024-2029 est le deuxième PLH à l'échelle des 25 communes de Lorient Agglomération.

Il est doté d'une enveloppe de 49,7 M€ et marque un effort historique en faveur du logement neuf et du logement social (35 M€) avec 7 224 nouveaux logements sur 6 ans (+25%) et la rénovation énergétique du parc.

## II. Transition écologique

---

**Prévention de la production des déchets : 54 000€ d'aides en 2025** (point 21)

**Couches lavables, poulaillers, broyeurs de végétaux, composteurs et mulching : Lorient Agglomération prolonge ses aides à l'achat ou à la location de matériels permettant de limiter les déchets ou de les valoriser. 54 000€ sont consacrés à ces aides en 2025.**

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas. C'est le principe qui guide le programme local de prévention des déchets 2021-2026 : réduire les déchets produits et mieux les valoriser. Afin d'accompagner les ménages dans cette voie, un dispositif d'aides a été mis en place, il s'inscrit dans l'axe 3 du Projet de Territoire (Transformer : un territoire engagé pour la transformation écologique).

Cinq aides sont donc renouvelées pour 2025 avec quelques ajustements :

- **Achat de couches lavables :**

- Pour les particuliers : 60 € par lot de 10 couches (au lieu de 12) et 2 lots maximum par famille et par enfant de moins de 3 ans
- Pour les assistantes maternelles : 60 € par lot de 10 couches (au lieu de 12) et 2 lots maximum par professionnel, renouvelable tous les 3 ans
- Pour les crèches : 60 € maximum par enfant dans la structure, renouvelable tous les 3 ans.
- **Achat de poulailler :**  
Pour les ménages, l'aide est de 50 € à l'achat d'un poulailler d'au moins 150 €. La modification porte sur les pièces à joindre : le justificatif de domicile sur l'une des 25 communes du territoire doit dater de moins de 3 mois (au lieu de 2 mois).
- **Location de broyeurs de végétaux :**
  - Ouvert aux particuliers et aux associations de gestion de jardins familiaux ou partagés
  - Aide de 50% du coût de la location, plafonné à 90 € par an et par foyer
  - Limitation dans le temps : la location doit être réalisée entre le 1<sup>er</sup> août et le 31 mars (période de taille recommandée pour préserver les nids des oiseaux)
- **Achat de matériel pour le *mulching* :**
  - 30% du montant d'achat d'une tondeuse *mulching*, dans la limite de 100 € par foyer
  - 80% du montant d'achat d'un kit de *mulching*, plafonné à 60 € par foyer
  - Limitation dans le temps : achats réalisés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2025
- **Achat de composteurs domestiques :**
  - 20 € pour l'achat d'un composteur par foyer, quelle que soit la somme payée, dans la limite de 80% d'aides publiques
  - Ouvert aux particuliers et aux associations du territoire



Pour l'ensemble de ces aides, une enveloppe globale de **54 000 €** est prévue sur 2025.

Labellisé Territoire zéro déchet, zéro gaspillage en 2013, puis Territoire Économique en Ressources en 2019, Lorient Agglomération place la prévention au cœur de sa politique de gestion des déchets. Dernier programme en cours, adopté au Printemps 2022 par le Conseil communautaire, le Plan Local de Prévention des déchets a pour ambition de poursuivre ces actions jusqu'en 2026. Ce plan vise notamment 2% de réduction des déchets végétaux par an.

## **Laïta : classement en zone à enjeu sanitaire** (point 23)

**Entre le Finistère et le Morbihan, l'estuaire de la Laïta est soumis à de fréquentes contaminations microbiologiques. Reconquérir la qualité de l'eau dans cette zone est indispensable pour les professionnels de la conchyliculture.**

Étendu sur 17 km depuis Quimperlé jusqu'au Pouldu, l'estuaire de la Laïta accueille de multiples activités : nautisme, plaisance, pêche à pied, mytiliculture, baignade, randonnées... Mais la zone, régulièrement soumise à des contaminations et des pollutions, a été classée prioritaire au regard des enjeux conchylicoles par le SDAGE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) Loire Bretagne. Afin d'accélérer les rénovations des installations d'assainissements individuelles, souvent liées à ces contaminations, les collectivités concernées que sont Quimperlé Communauté et Lorient Agglomération, demandent aux préfets d'arrêter un périmètre à enjeu sanitaire sur le versant estuarien.

### **Des efforts concrets, mais encore insuffisants**

Des actions ont déjà été entreprises depuis plus de 20 ans, afin de réduire les contaminations : traitement tertiaire aux 2 stations d'épuration de Quimperlé, amélioration de la collecte des effluents, réhabilitation des assainissements non collectifs, construction de talus... La zone a d'ailleurs réussi à remonter en qualité B en 2016 pour la production et le repavage de coquillages du groupe 3 (huîtres, moules...) et en 2022 pour les coquillages du groupe 2 (palourdes, coques...). Néanmoins, des

alertes sanitaires sont émises régulièrement sur l'estuaire, avec d'importantes teneurs en bactéries E.Coli, impactant l'entreprise conchylicole installée sur la zone, notamment par le déclassement en Qualité C de l'anse de Stervilin (Finistère) et la qualité des eaux de baignade.

### Définir une ZAES

Plusieurs activités à proximité créent un risque de contamination de l'estuaire par des apports fécaux : non-conformité d'installations d'assainissement non collectif (ANC), surcharges hydrauliques du réseau d'assainissement, cultures à proximité des cours d'eau, stockage et épandage d'effluents d'élevage, nautisme et loisirs... Afin d'accélérer la mise aux normes des installations ANC, la zone de l'estuaire de la Laïta mérite d'être classée zone à enjeux sanitaires (ZAES). Cette ZAES portera sur le sous-bassin estuarien de la Laïta et sur les parcelles comprises dans une bande de 100 mètres autour de l'estuaire et des cours d'eaux, ainsi que les zones humides. La zone fera l'objet de nouvelles actions de régulation pour les plaisanciers et les agriculteurs, en plus de la mise aux normes des ANC, une fois les ZAES validées par les Préfets.

Le SDAGE Loire Bretagne a été approuvé le 3 mars 2022 et a notamment inscrit la restauration /protection de la qualité des eaux sanitaires des zones conchylicoles professionnelles et des zones de pêche à pied de loisir.

### Ecod'O Pro 2025 *(point 24)*

#### **Economiser l'eau, même en entreprise : avec le programme Ecod'O de la CCI du Morbihan et de Bretagne Compétitivité, Lorient Agglomération participe à l'accompagnement des professionnels.**

Ecod'O devient Ecod'O Pro : un programme d'accompagnement des industries et professionnels du tourisme dans leur gestion optimisée et raisonnée de la ressource en eau. En fonction de l'activité et du contexte de l'entreprise, la réflexion porte sur les économies possibles, la réutilisation ou le recyclage de la ressource.

Lancé en 2019 par la CCI du Morbihan, le programme est maintenant piloté par Bretagne Compétitivité et s'étend à l'ensemble de la Bretagne. Lorient Agglomération, de par sa compétence dans la production et la distribution d'eau potable, et en cohérence avec son Plan de résilience eau, participe au programme Ecod'O, à son suivi et à sa mise en œuvre. D'autres collectivités et équipements départementaux sont partenaires de ce programme, dont Eau du Morbihan, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Auray Quiberon Terre Atlantique ou encore Pontivy Communauté.



Ecod'O Pro est donc reconduit en 2025 selon 5 axes : accompagnement d'entreprises, sensibilisation et partage de bonnes pratiques, communication, études boucles locales et données liées à l'eau. Le budget prévisionnel régional du programme s'élève à 473,5 k€, dont 85 800 € pour le volet morbihannais. Lorient Agglomération apportera son aide technique et financière à hauteur de 10 000€.

120 entreprises ont bénéficié du programme Ecod'O dans le Morbihan, elles sont plus de 300 en Bretagne. 17% d'économie d'eau ont déjà été réalisées dans les industries, soit 1,14 million de m<sup>3</sup> ou 450 piscines olympiques. Depuis 2023, Ecod'O est déployé sur les 4 départements bretons. Pour 2025, Ecod'O Pro vise à poursuivre les diagnostics auprès d'une centaine d'entreprises et à assurer le suivi des entreprises déjà engagées.

### III. Développement et attractivité du territoire

#### Handicap Innovation Territoire (HIT) : 6 nouveaux projets labellisés (point 31)

Formation professionnelle, scolarisation des enfants polyhandicapés, fauteuil roulant gyropode, lunettes connectées ou mobilité : 6 projets sont lauréats de l'appel à projets lancé en juin par Lorient Agglomération pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap. 375 000 € sont dédiés à ces programmes innovants.

Déclaré lauréat du programme France 2030 « Territoires d'Innovation » par l'Etat en 2019, le projet Handicap Innovation Territoire (HIT) est piloté par Lorient Agglomération sur 8 ans, dans le but de structurer un écosystème autour du handicap sur le territoire. Les 37 partenaires de HIT sont réunis dans un accord de consortium. A mi-parcours, et suite à des sous-consommations de crédits par certaines actions clôturées, une enveloppe de 375 000 € a été débloquée par l'Etat pour soutenir de nouveaux projets.



En juin 2024, Lorient Agglomération a donc lancé un appel à projets dans le cadre du programme (HIT) et doté de ces 375 000 €, répartis en deux volets : 250 000 € pour des projets portés par des structures membres de HIT, 125 000 € pour des start-ups du handicap. Sur les 17 candidatures reçues, 6 projets ont été sélectionnés, dont 4 portés par des structures non membres du consortium HIT. Il est donc proposé d'intégrer ces 4 nouveaux acteurs dans le consortium HIT : Aurizeo, des Carrés dans des Ronds, Someware, Wyes.

Ainsi, 6 projets sont sélectionnés :

- **Des Carrés dans des Ronds (Ploemeur)** propose l'ouverture de **Scopoly**, un pôle de formation professionnelle et innovant dédié à la scolarisation des enfants polyhandicapés > **115 063 € de subvention**
- **L'ADAPEI 56 (Arradon)** souhaite créer un **BAFA inclusif**, ouvert aux plus de 16 ans du territoire en situation de handicap > **73 281 € de subvention**
- **BA Healthcare (Pacé)** a imaginé un **fauteuil roulant sur base gyropodique** permettant de se tenir debout et de se déplacer en autonomie > **58 659 € de subvention.**
- **Wyes (Boulogne-Billancourt)** veut adapter des **lunettes connectées** aux personnes paralysées ou dans l'incapacité de s'exprimer afin de leur donner un moyen de communiquer et/ou de contrôler un ordinateur ou un smartphone, voire un fauteuil électrique > **59 290 € de subvention.**
- **Someware (Acigné)** veut améliorer le confort et la **mobilité piétonne** des personnes en situation de handicap sensoriel par une étude des aménagements existants > **29 796 € de subvention.**
- **Aurizeo (Montigny-le-Bretonneux)** développe une solution de **motorisation de fauteuils** par l'ajout de matériel, appelée **handinaute** > **38 192 € de subvention.**

En novembre 2024, Lorient Agglomération a organisé la 3<sup>e</sup> édition du mois du handicap, « Les Accessibles », incluant un forum avec les acteurs français en faveur de l'inclusion, et de nombreuses animations. 35 structures ont participé aux Accessibles, 2 500 visiteurs, dont 160 scolaires, se sont déplacés au forum qui accueillait plus de 100 structures.

## Aménagement du bassin d'honneur au port de Kernével à Larmor-Plage *(point 30)*

**L'aménagement d'un bassin d'honneur au port de Kernével, à Larmor-Plage, va permettre d'accueillir des unités de plus de 15 mètres. Une capacité améliorée qui doit accompagner le développement du port.**

Le port de plaisance de Kernével, à Larmor-Plage, compte aujourd'hui 1 038 emplacements. Plusieurs phases de travaux ont permis d'augmenter sa capacité d'accueil depuis 1987, date de sa concession à Lorient Agglomération pour 40 ans.

Alors que les demandes continuent de croître, notamment pour des grandes unités de plus de 15 mètres (grande plaisance, catamarans, multicoques), l'aménagement d'un bassin d'honneur est programmé.

Le projet vise à optimiser l'espace du port en créant 7 emplacements sur catways (passerelles flottantes) dédiés à l'accostage et à l'amarrage de ces grandes unités. Ces emplacements viennent compléter l'offre existante des ports de la rade de Lorient, et pourront notamment accueillir les navires de course au large lors de manifestations ou d'escales techniques, en parallèle du port de Lorient La Base.



Par ailleurs, le projet sera également l'occasion de revoir l'organisation de la station de carburant afin de sécuriser les manœuvres d'avitaillement par la création de 3 emplacements dédiés sur catways. Enfin, les nouvelles infrastructures du bassin d'honneur pourront aussi, à terme, accueillir des bornes électriques de recharge rapide pour les navires électriques ou hybrides, appelés à se développer.

### Planning prévisionnel :

- Consultation : février à mars 2025
- Travaux : novembre 2025 à janvier 2026

Le budget prévisionnel pour la création de ce bassin d'honneur et les aménagements liés s'élève à 540 000 € dont 65 000 € d'études et 475 000 € de travaux.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-orient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-orient.fr)  
<https://www.orient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

